



Actualités ASN – 2^e semestre 2017

27 novembre 2017

Division de Caen
de l'Autorité de sûreté nucléaire





2^{ème} semestre 2017 Inspections de l'ASN

Deux inspections sur le site de BRENNILIS en 2017 :

- **Une inspection inopinée « gestion des situations d'urgence » a été menée les 13 et 14 juin 2017 :**
 - Test de l'organisation d'urgence sur *scenario* d'incendie
 - Situation d'urgence hors horaire normal

- **Visite générale prévue le 28 novembre 2017 :**
 - Suites données aux inspections précédentes
 - Gestion des déchets, respect des référentiels de sûreté

Les lettres de suites se trouvent sur le site www.asn.fr



Suites de l'inspection des 13 et 14 juin 2017

- **Les actions correctives suivantes avaient été identifiées par les inspecteurs :**
 - Mise à disposition des équipements de protection individuelle au poste de commandement avancé
 - Mise à disposition du matériel *ad hoc* de balisage des zones de contrôle radiologique
 - Utilisation des fiches réflexes par les agents d'astreinte à améliorer
 - Entraînement à améliorer sur les situations hors horaire normal
 - Gestion des dosimètres pour les intervenants extérieurs à préciser
 - Encombrement des voies d'accès à l'enceinte réacteur



Suites de l'inspection de juin 2017

- Suite à l'inspection, l'exploitant a :

- prévu l'organisation d'un exercice annuel hors horaire normal
- sensibilisé les agents d'astreinte à la bonne utilisation des fiches réflexes (notamment celles qui concernent les situations d'urgence hors horaire normal)
- mis à jour les fiches réflexes et les consignes
- mis à disposition les équipements de protection individuelle au PCA
- mis à disposition *in situ* le matériel nécessaire au balisage des zones de contrôles de contamination
- fixé des règles précises concernant les lieux d'entreposage de matériel pour éviter l'encombrement des accès
- fixé des règles plus précises sur la gestion et l'utilisation des dosimètres pour les intervenants extérieurs (secours, etc.)

➤ **Du point de vue de l'ASN, la réponse apportée par l'exploitant au courrier de suite de l'inspection est satisfaisante.**



2^e semestre 2017

Événements significatifs

- Aucun événement significatif pour la sûreté, la radioprotection ou l'environnement n'a été déclaré par EDF au deuxième semestre 2017
- Les investigations se poursuivent concernant l'événement de février 2017 (fuite d'eau contaminée en bout de tuyauterie dans l'enceinte réacteur) > les écoulements sont récupérés et un balisage a été mis en place. Les autres locaux à risques sont identifiés, surveillés et font également l'objet d'un balisage.





2^{ème} semestre 2017

Autorisations et procédures

L'ASN poursuit l'instruction des dossiers relatifs à:

- **La gestion des terres polluées sous la station de traitement des effluents :**
 - Le dossier déposé par EDF en juillet 2017 est en cours d'instruction à l'ASN
 - Un projet de décision va prochainement être soumis au collège de l'ASN
 - **l'arrêt du rabattement de la nappe phréatique sous la STE (en cours d'instruction)**
 - **l'approbation de l'étude déchets prenant en compte la décision déchets de l'ASN**
 - **Au dossier d'orientation du réexamen (DOR) permettant de préparer le réexamen de sûreté du site de Brennilis**
- L'ASN attend d'EDF un dossier de demande d'autorisation pour le démantèlement complet du site à échéance de juillet 2018**



2^{ème} semestre 2017

Les chantiers en cours

- Du point de vue du planning, de la sûreté et de la radioprotection, le chantier de démantèlement de la STE s'est bien déroulé depuis juillet 2017.
- Le repli du chantier des échangeurs a repris, les conditions fixées par l'ASN ayant été remplies (analyse des risques, revue de la documentation opérationnelle, audits sûreté, contrôles des habilitations).





Conclusion

L'ASN considère qu'EDF a poursuivi, dans des conditions de sûreté satisfaisantes, les opérations de nettoyage et de remise en état des matériels dans l'ER, pour un retour à un fonctionnement normal.

L'ASN considère que, pour le 2^e semestre 2017, le chantier de la STE s'est déroulé dans de bonnes conditions de sûreté et de radioprotection.

L'ASN a noté les améliorations apportées aux modalités d'exercice et d'intervention en cas d'urgence hors horaire normal, suite à l'inspection de juin 2017.



